


ORDRE DU JOUR
REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE
CENTRAL D'ENTREPRISE
Le 12 octobre 2011
14h - 17h



1. Budget de Pôle emploi : comptes de résultat 2010 et prévision d'atterrissage
2011

CCE du 12 OCTOBRE 2011 : Les élus du CCE viennent de recevoir l'ordre du jour du CCE exceptionnel sur les comptes de POLE EMPLOI.

A la lecture de celui-ci (cf ci-dessus), le SNAP, sans mauvais esprit et sans polémique, attend vivement que le budget de notre établissement ne se finisse pas en ... **CRASH !!!!**

En effet, avec un déficit déjà affiché de 121 millions (voir notre tract intitulé « BEREZINA »), la remise en place de l'allocation transitoire de solidarité (ATS) d'un montant d'environ 1000 euros par mois pour quelques 11000 demandeurs d'emploi va encore élargir la brèche.....des quelques millions dus à Pole Emploi, par l'Etat.

Quant au budget 2012, pas encore présenté au CCE, sera -t-il réduit de 68 millions d'euros, tel que préconisé par Monsieur Gilles CARREZ, député ????

De notre point de vue, il est urgent que la Direction nous donne des garanties budgétaires car la seule réponse que le SNAP attend du DG et de la tutelle, c'est que l'on nous donne enfin les moyens de travailler dignement afin de rendre le service attendu par nos Usagers, sur l'ensemble des champs de nos missions.

C'est en cela la conception du SNAP d'un véritable service public de l'emploi.